

Les conflits au Proche et Moyen-Orient

Source: Martins, Véronica. Les conflits au Proche et Moyen-Orient. CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_conflits_au_proche_et_moyen_orient-fr-47e2bb18-94a6-4b6f-9b1f-5de976c9336e.html

Date de dernière mise à jour: 27/10/2016



Les conflits au Proche et Moyen-Orient

La stabilité des régions de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient^[1] a toujours fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Europe occidentale. La redistribution du pouvoir dans ces régions suite à la première vague de décolonisation à la sortie de la Seconde Guerre mondiale est conditionnée par divers facteurs ethniques, nationaux et régionaux, en particulier le nationalisme arabe. Le Moyen-Orient constitue par ailleurs une zone traditionnelle de rivalités et de divergences entre la France et le Royaume-Uni, comme cela s'observe à propos du Pacte de Bagdad^[2] ou des fournitures clandestines d'armes de la France à Israël. Au début des années 1950, les deux États européens sont des puissances impérialistes en déclin, et chacune accuse l'autre de son éviction du Moyen-Orient^[3].

La France et le Royaume-Uni débattent des changements dans le Maghreb ou au Moyen-Orient initialement dans le cadre de la commission permanente de l'organisation du traité de Bruxelles, puis au sein du Conseil de l'UEO^[4]. C'est particulièrement le cas des négociations anglo-égyptiennes relatives au canal de Suez^[5]. L'échec des discussions avec les autorités égyptiennes conduit à la nationalisation du canal de Suez le 26 juillet 1956 par le président Gamal Nasser. L'événement rapproche la France et le Royaume-Uni décidés à rouvrir le canal à la navigation, y compris par la voie militaire. Paris et Londres vont justifier leur expédition auprès de leurs alliés au Conseil de l'UEO, le gouvernement britannique considérant que «*le forum de l'UEO offre un cadre plus intimiste propice à des discussions plus franches*»^[6]. La coordination des actions de la France et du Royaume-Uni échoue néanmoins, en partie en raison de l'attitude ambiguë des États-Unis, de la menace d'intervention de l'URSS dans la crise. Le soutien militaire de la France à Israël et l'implication de ce pays dans le déclenchement des opérations militaires donnèrent lieu à de fortes critiques britanniques, en raison de l'effet négatif qu'ils pourraient avoir sur les alliés arabes de Londres dans le cadre du Pacte de Bagdad. Au final, les relations entre la France et le Royaume-Uni ressortent affaiblies de la crise du canal de Suez, chacun reportant sur l'autre l'échec de l'opération^[7].

Dans ce contexte, l'UEO se transforme en une enceinte où la concurrence diplomatique entre la France et le Royaume-Uni va se prolonger, notamment dans les années 1960. Les tensions au Moyen-Orient s'accroissent. Les deux pays adoptent une position de «neutralité» dans les contentieux qui opposent Israël aux États arabes^[8]. Cependant, l'un comme l'autre vendent des armes (voire de l'uranium) aux États arabes et à Israël. Si ce sujet est abordé régulièrement au niveau bilatéral^[9], il n'est évoqué que très rarement au sein du Conseil de l'UEO^[10] à la suite de l'adoption de recommandations et de questions écrites adoptées par l'Assemblée parlementaire^[11].

La guerre des Six jours (5-10 juin 1967) qui oppose Israël aux pays arabes voisins (Syrie, Égypte, Irak et Jordanie) constitue un autre sujet de préoccupation et de débat au sein de l'UEO. Les Britanniques sont tout spécifiquement tenus d'expliquer longuement leurs positions à l'égard du conflit, étant suspecté d'avoir pris part dans les opérations militaires. Pour aider à sortir du conflit, Londres plaide en faveur d'une plus large présence des Nations-unies dans la région^[12] et appelle à une unité des Européens sur le sujet. Le maintien de la circulation maritime via le canal de Suez et la sécurité en termes d'approvisionnement en produits pétroliers rendent «*essentiels*» que tous les pays de l'Europe

occidentale affirment leur solidarité dans la défense de leurs intérêts communs»^[13]. De son côté, la France prône la responsabilité des grandes puissances. Selon Paris, une paix durable au Moyen-Orient exige de reposer sur des solutions librement négociées et acceptées par toutes les parties en cause dans le conflit. L'accord de l'ONU sur la solution négociée demeure nécessaire, même si les rapports entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU demeurent difficiles^[14].

Dans les faits, aucune situation au conflit n'est trouvée. Les tensions sont les plus vives dans la région même une fois la guerre finie. La résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de novembre 1967 n'est pas clairement respectée par Israël^[15], les organisations de résistance palestiniennes poursuivent leurs attaques contre Israël qui agit en représailles. La gravité de la situation fait l'objet d'une attention importante de la part du Conseil et de l'Assemblée de l'UEO^[16].

Les divergences de positions entre la France et le Royaume-Uni rejaillissent sur la question de l'opportunité pour le Conseil de connaître et de débattre de la situation au Moyen-Orient. Des crises diplomatiques peuvent en découler, comme cela est le cas avec la crise de la chaise vide pratiquée par la France en 1969-1970. Le Royaume-Uni convoque une réunion des représentants permanents au Conseil de l'UEO pour le 14 février 1969 afin d'évoquer le Moyen-Orient^[17], alors que le point a été évoqué lors du Conseil ministériel de l'UEO les 6 et 7 février^[18]. La France considère qu'il s'agit d'une «manœuvre tendant à organiser, dans le cadre du Conseil de l'UEO, des consultations régulières sur le Moyen-Orient» afin d'établir progressivement des «consultations préalables et obligatoires sur des sujets déterminés», principe qu'ils avaient formellement rejeté à la réunion de Luxembourg^[19]. En réaction, la France n'envoie aucun représentant lors de la réunion du 14 février 1969^{[20] [21]} et cesse de façon plus générale à participer aux réunions du Conseil de l'UEO jusqu'en mai 1970^[22].

L'arrivée au pouvoir de Anouar el-Sadate en septembre 1970 marque un tournant dans la guerre d'usure israélo-arabe. Face aux difficultés économiques de l'Égypte, le nouveau président désire parvenir à une normalisation et, éventuellement à la paix avec Israël. Il demande en ce sens à l'URSS de retirer ses conseillers militaires en juillet 1972^[23]. Faute d'évolutions, l'Égypte et la Syrie, appuyées par l'Irak, la Jordanie, le Maroc et l'Algérie déclenchent une opération militaire d'envergure contre Israël le 6 octobre 1973 à la faveur de la fête juive de Yom Kippour. L'attaque arabe surprend la communauté internationale^[24]. En complément des opérations militaires, les États arabes décident, le 17 octobre, de réduire leur production de pétrole vers l'Europe et les États-Unis. Le 4^e conflit israélo-arabe prend fin le 24 octobre avec la signature d'un cessez-le-feu^[25].

A l'égard de ce conflit, les Français maintiennent la position défendue lors de la Guerre des Six jours, à savoir qu'Israéliens et Arabes doivent cohabiter et considèrent que l'occupation par Israël de territoires de la République arabe unie, de la Jordanie et de la Syrie constitue une menace pour la paix. La France appuie le respect de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de novembre 1967 et revendique une politique d'impartialité, non alignée par rapport aux deux blocs. Depuis le 3 juin 1967, Paris avait décidé de n'armer aucune des parties en conflit et décréter un embargo général sur la vente d'armes^[26]. Par la suite, face à l'absence de solution au conflit, la France a proposé le 16 janvier 1969 que les quatre membres permanents occidentaux du CSNU se réunissent à New York à la fin du mois pour discuter de la contribution que chacun pourrait faire à l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient et ceci malgré la mésentente existante au

sein du Conseil de sécurité^[27].

De son côté, le Royaume-Uni éprouve des difficultés dans ses relations avec les pays arabes depuis la Guerre des Six jours, notamment avec la République arabe unie qui considère Londres comme alignée sur les positions israéliennes. A cet égard, l'initiative de Londres de convoquer une réunion du Conseil de l'UEO le 14 février 1969 a été perçue avec une grande méfiance^[28]. Le fait est que, tant en 1956 qu'en 1967, une défaite d'Israël aurait mis en péril les intérêts politiques et économiques du Royaume-Uni car le nationalisme arabe était considéré comme une menace pour ses intérêts dans la région^[29]. A compter de 1969-1970, l'approche de Londres évolue. Elle considère que son influence dans la construction d'un dialogue entre Israéliens et arabes ne peut être que marginale et que le Royaume-Uni n'a rien à gagner à y être associé^[30]. Soucieux de préserver leurs intérêts financiers et industriels dans les pays arabes, les Britanniques font donc le choix d'un désengagement pratique vis à vis d'Israël – un choix favorisé par le fait qu'Israël démontre en 1967 et plus encore en 1973 sa capacité à se défendre^[31]. Dans le jeu d'alliances complexes qui se met en place au Moyen-Orient, le Royaume-Uni est finalement considéré comme un pays «amis»^[32] : ses livraisons de pétrole depuis les pays arabes ne sont pas affectées par la décision de l'OPEP de 1973^[33]. De même, la France qui cherche à promouvoir de bonnes relations avec les pays du Moyen-Orient à travers le développement d'une coopération approfondie avec les pays arabes ne subit pas d'embargo^[34].

Malgré la guerre civile qui fait rage au Liban à compter d'avril 1975 et dans laquelle la Syrie s'interpose à plusieurs reprises^[35], la signature des Accords de Camp David entre l'Égypte et Israël le 17 septembre 1978 semble marquer une pause dans les conflits israélo-arabes. La paix est de courte durée. En septembre 1980 débute la guerre entre l'Irak et l'Iran. Par ailleurs, dès juin 1981, les Israéliens et Palestiniens s'affrontent au sud-Liban, les premiers ayant bombardé et envahit Beyrouth le 6 juin 1982^[36]. La France et le Royaume-Uni, ainsi que l'Italie et les États-Unis, vont contribuer tous deux à la force de maintien de la paix au Liban (FINUL) en 1982 et 1983.

Les relations de la France à l'égard d'Israël se refroidissent sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, qui entretient de bons rapports avec le monde arabe. De son côté, le Royaume-Uni fait preuve de pragmatisme. Depuis la fin des années 1970, sa politique à l'égard d'Israël est mise en cohérence avec la position adoptée par les États membres des Communautés européennes sur la situation au Moyen-Orient, à savoir la croyance que tous les conflits peuvent avoir une solution négociée^[37]. Londres appuie la déclaration de Venise adoptée lors du Conseil européen de 1980. La déclaration propose une approche diplomatique conjointe israélo-palestinienne (OLP) pour résoudre l'impasse moyen-orientale. Londres conserve à l'esprit les menaces du pan-arabisme et l'importance de promouvoir les relations commerciales avec les pays arabes. Cela lui vaut des critiques fermes des politiciens américains^[38].

Les États membres de l'UEO vont échanger de façon importante sur leur positions et informent leurs partenaires au sein du Conseil, tant au niveau des représentants permanents qu'au niveau ministériel. Les nouveaux affrontements de 1973 et après au Moyen-Orient poussent l'Assemblée de l'UEO à désirer, à nouveau, jouer un rôle de moteur dans les activités du Conseil. Elle adopte avec urgence un projet de recommandation le 18 octobre 1973 dans lequel elle demande au Conseil de l'UEO de se réunir urgemment au niveau ministériel afin d'examiner les mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'Europe ainsi que les modalités d'un possible embargo commun sur les livraisons d'armes aux

belligérants. Les États membres font preuve de retenue, au motif que «les différents aspects du conflit au Proche-Orient étaient déjà discutés au sein de plusieurs instances internationales». Par conséquent, aucune réunion d'urgence n'est donc pas nécessaire^[39]. Toutefois, l'Assemblée continue de produire des rapports et d'émettre des recommandations en lien avec les divers conflits qui touchent la région méditerranéenne. Les parlementaires britanniques et français se distinguent par leur engagement dans les débats et tous mettent en exergue l'importance de la stabilité de la région méditerranéenne pour la sécurité de l'Europe occidentale^[40].

[1] Les débats autour de la définition géographique du Moyen-Orient remontent déjà aux années 1950. Bien que reflète certain d'une situation plus actuelle, nous avons donc adopté la définition fournie par le ministère des Affaires étrangères français et qui inclut, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Égypte, l'Émirats arabes unis, l'Irak, l'Iran Israël, les territoires palestiniens, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar et la Syrie. L'Afrique du Nord inclut l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie. Disponible sur: <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique-du-nord-moyen-orient/> [consulté le 6 décembre 2014].

[2] Le Pacte de Bagdad a été signé le 24 février 1955 entre l'Irak, l'Iran, la Turquie, le Pakistan et le Royaume-Uni.

[3] KYLE, Keith. La Grande-Bretagne, la France et la crise de Suez. *Histoire, économie et société*. n°1, La France et la Grande-Bretagne devant les crises internationales. 13e année, 1994, p. 79.

[4] La France se trouve confrontée à une instabilité croissante au Maroc et en Tunisie, deux pays alors en pleine crise politique, le premier affrontant la destitution du Sultan et le second en proie à une influence grandissante des mouvements extrémistes. Voy. Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Procès-verbal de la 166ème réunion de la commission permanente tenue au 2 Eaton Place, le jeudi 8 octobre 1953. *Op.Cit.* p. 8.

[5] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Compte rendu de la 58ième réunion du Conseil de l'UEO tenue le mardi 4 septembre 1956 à 10heures 30*. 10.09.1956. CR (56) 24. Exemplaire N°67. 6 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Subjects dealt with by various WEU organs. Year: 1956. File 421.00. Volume 1/1; Council of the Western European Union. *Extract from minutes of the 63rd meeting of WEU Council, 31 October 1956*. VII. Questions diverses. CR (56) 29. p 3. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Subjects dealt with by various WEU organs. Year: 1956. File 421.00. Volume 1/1.

[6] “Telegram from the Foreign Office to the British Embassy in Paris on the Suez Crisis (28 August 1956)”. The National Archives of the UK (TNA). Foreign Office, Political Departments: General Correspondence from 1906-1966. AFRICA (J): Egypt (JE). Suez dispute: referral to UN Security Council; action by international bodies. 09/08/1956-04/09/1956, FO 371/119174; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Compte rendu de la 58ième réunion du Conseil de l'UEO tenue le mardi 4 septembre 1956 à 10heures 30*. 10.09.1956. CR (56) 24. *Op.Cit.*

[7] KYLE, Keith. La Grande-Bretagne, la France et la crise de Suez. *Op.Cit.* p. 97; LUCAS, Scott. Britain and Suez. *The lion's last roar*. Manchester and New York: Manchester University Press. 1996. pp. 113-117. ISBN 07190 45800. Voir également: *Note de la direction générale politique: Paris, 10 novembre 1956. Très secret*. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. *Documents diplomatiques français: 1956, Tome III, 24 octobre-31 décembre*. Paris: Imprimerie nationale, 1990. Numéro du document 158. pp. 271-277.

[8] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 281e réunion du Conseil de l'UEO tenue le 4 novembre 1965 à La Haye*. CR (65) 17. Exemplaire No. 9. 04.03.1966. pp. [s.p]; 34-37; 40-41. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 14. Cote EU.40.1.3. La Haye (novembre 1965). 1960-1969; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 324e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel les 4 et 5 juillet 1967 à La Haye*. CR (67) 15. Partie I. Exemplaire No. 9. 30.11.1967. pp. [s.p]; 41-48; 52-54. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes.

Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 16. Cote EU.40.1.3. La Haye (juillet 1967). 1960-1969.

[9] “Memorandum by Lord Dundee on the supply of defensive missiles to Israel and Arab countries (2 October 1962)”. The National Archives of the UK (TNA). Cabinet: Memoranda (CP and C Series). C Series. 101-150. Record Type: Memorandum. Former Reference: C (62) 150. Title: Supply of Defensive Missiles to Israel and Arab Countries. Author: Dundee. 02/10/1962, CAB 129/110/50; M. Couve de Murville, Ministre des affaires étrangères, à M. Couture, Administrateur général délégué du Gouvernement auprès du Commissariat à l'énergie atomique. Secret: Paris, 4 avril 1963. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. *Documents diplomatiques français: 1963, Tome I, 1 janvier-30 juin*. Paris: Imprimerie nationale, 2000. Numéro du document 125, p. 352; M. Jacques Roux, Ambassadeur de France au Caire, à M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères: Le Caire, 5 mai 1965, 10h30. T. Nos 694 à 698. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents diplomatiques français. *Documents diplomatiques français: 1965, Tome I, 1 janvier-30 juin*. Bruxelles; Bern; Berlin; Frankfurt/M; New York; Oxford; Wien: P.I.E. Peter Lang, 2003. Numéro du document 205. pp. 545-546.

[10] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 324e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel les 4 et 5 juillet 1967 à La Haye*. CR (67) 15. *Op.Cit.* p. 45

[11] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Compte rendu de la 405e réunion du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale tenue le 3 novembre 1970 au Centre européen, Kirchberg, Luxembourg*. CR (70) 20. Exemplaire N°53. 16.12.1970. p. 21-22; Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1970, 01/11/1970-18/03/1971. File 202.32.11. Volume 2/2 Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Texte reçu par téléphone à Londres à 18 heures. Paris, le 18 octobre 1973*. 1 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1973, 01/10/1973-04/06/1974. File 202.413.999.08. Volume 1/1; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du Secrétaire général. Question écrite No 225 posée au Conseil par un membre de l'Assemblée*. Londres: 01.04.1981. WPM (81) 20. 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1980, 01/11/1980-05/05/1981. File 202.413.999.12. Volume 1/1.

[12] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 324e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel les 4 et 5 juillet 1967 à La Haye*. CR (67) 15. *Op.Cit.* p. 42,44; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 329e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel les 12 et 13 octobre 1967 à Londres*. CR (67) 20. Partie I. Exemplaire No. 8. 23.01.1968. pp. [s.p]; 24-28; 31-32. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 16. Cote EU.40.1.3. Londres (octobre 1967). 1960-1969.

[13] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 329e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel les 12 et 13 octobre 1967 à Londres*. CR (67) 20. *Op.Cit.*; p. 26.

[14] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 329e réunion du Conseil tenue au niveau ministériel les 12 et 13 octobre 1967 à Londres*. CR (67) 20. *Op.Cit.*; p. 31-32.

[15] Ministère des Affaires étrangères. Direction des Affaires Politiques, Afrique-Levant. Sous-direction du Levant. *Schéma d'intervention (Réunion du Conseil de l'UEO). A/s Situation au Moyen-Orient: Paris, le 4 février 1969*. 6 p. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 18. Cote EU.40.1.3. Luxembourg (février 1969). 1960-1970. p. 1-2,5. La déclaration a été adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Afin de parvenir à une paix durable au Moyen-Orient, la résolution préconise «*le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit*» et le «*respect et reconnaissance de la souveraineté de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région, et leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces et d'actes de force*».

[16] Western European Union. *Draft Minutes of the 361st meeting of the Council held at ministerial level on 6th and 7th February 1969 in Luxembourg*. CR (69) 3. Part I. Copy No. 5. 12.02.1969. pp. [s.p]; 60-65. Ministère des Affaires

étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 18. Cote EU.40.1.3. Luxembourg (février 1969). 1960-1970; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 423e réunion du Conseil de l'UEO tenue au niveau ministériel le 1er juillet 1971 à Londres*. CR(71)14. 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Foundation and expansion of WEU. Year: 1971, 01/09/1970-30/11/1972. File 131.4. Volume 1/1; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. Recommandation n°157 sur la situation au Moyen-Orient (Paris, sixième séance, 15 juin 1967). Dans *Actes officiels: Treizième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1967, p. 52; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. Recommandation n°158 sur la situation au Moyen-Orient (Paris, sixième séance, 15 juin 1967). Dans *Actes officiels: Treizième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1967, p. 54.

[17] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du secrétaire général*. Londres: 12.02.1969. C (69) 16. Exemplaire n°56. 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1970, 01/01/1969-31/12/1969. File 212.00. Volume 1/1.

[18] Western European Union. *Draft Minutes of the 361st meeting of the Council held at ministerial level on 6th and 7th February 1969 in Luxembourg*. Op.Cit.

[19] *Ambassade de France en Grande-Bretagne. Télégramme à l'arrivée. Circulaire N° 74. A/S Question du Moyen-Orient: Paris, le 11 février 1969. Urgent*. 3 p. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 11. Cote EU.40.1.2.EXC. Réunions exceptionnelles du Conseil-situation au Moyen-Orient. 1960-1969.

[20] La France ne participe pas à la réunion du 14 février convoquée à la demande du Royaume-Uni, mais ce n'est que le 19 février que l'Ambassadeur français à Londres, Geoffroy Chodron de Courcel confirme que la France ne siègera plus au Conseil de l'UEO. Ministère des Affaires étrangères. Direction des Affaires politiques, Europe. Sous-Direction d'Europe Occidentale. *Borderau collectif N°35 bis: Paris, le 19 février 1969*. 7 p. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 11. Cote EU.40.1.2.EXC. Réunions exceptionnelles du Conseil-situation au Moyen-Orient. 1960-1969.

[21] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du secrétaire général. Lettre de l'Ambassadeur de France au Secrétaire général en date du 11 février 1969. Lettre de l'Ambassadeur de France au Secrétaire général en date du 12 février 1969*. Londres: 12.02.1969. C (69) 17. Exemplaire n°59. 3 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1970, 01/01/1969-31/12/1969. File 210.00. Volume 1/1; Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du secrétaire général. Lettre adressée au Secrétaire général par l'Ambassadeur de France à Londres en date du 16 février 1969*. Londres: 17.02.1969. C (69) 28. Exemplaire n°57. 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1970, 01/01/1969-31/12/1969. File 210.00. Volume 1/1.

[22] Il n'a pas été possible de déterminer la date exacte de la fin de la “crise de la chaise vide”, mais elle peut être estimée entre le mois de mai et début juin selon certains documents: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Note du secrétaire général*. Londres: 21.04.1970. C (70) 64. Exemplaire n°53. 2 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1970, 01/01/1969-31/12/1969. File 212.00. Volume 1/1. Ministère des Affaires étrangères. Direction des Affaires Politiques, Afrique-Levant. Sous-direction du Levant. *Schéma d'intervention (Réunion du Conseil de l'UEO). A/s Situation au Moyen-Orient: Paris, le 1er juin 1970*. 5 p. Ministère des Affaires étrangères. Centre des Archives diplomatiques de Nantes. Archives rapatriées de l'ambassade de France à Londres. Série «Union de l'Europe occidentale (UEO)». 1953-1992 (2002). 378PO/UEO/1-389. Numéro 31. Cote UEO.1.2.Bonn. Réunion ministérielle 5 et 6 juin 1970. 1970-1974.

[23] Guerre israélo-arabes. Disponible sur http://www.larousse.fr/encyclopedie/groupe-homonymes/guerres_isra%C3%A9lo-arabes/125298 [consulté le 13 mars 2015].

[24] Ibidem. Pourtant cette quatrième guerre est le résultat d'un manque de compromis découlant directement de la Guerre des Six Jours. En effet, la résolution 242 avait mandaté M. Jarring pour amener les pays intéressés à négocier. Si les Egyptiens ont accepté de reconnaître Israël selon les termes de la résolution 242 à conditions que celui-ci évacue les territoires occupés, Israël a refusé de souscrire à l'aide-mémoire établi par M. Jarring.

[25] Ibidem. Les réductions des exportations sont à l'origine du premier choc pétrolier, traité dans la sous-section "les enjeux de l'approvisionnement énergétique".

[26] Déclaration de M. Jobert, ministre des Affaires étrangères, devant l'Assemblée nationale, sur le conflit du Proche-Orient: 17 octobre 1973. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Secrétariat général du gouvernement. *La politique étrangère de la France: Textes et Documents, 2e semestre 1973*. Paris: La Documentation française, 1973, p. 141-148. La mesure française a surtout pénalisé Israël qui s'est alors retournée vers les États-Unis. La France n'avait alors pas de contrats de vente d'armes avec les pays arabes belligérants.

[27] "Background note from the Foreign Office on the Middle East for the WEU Ministerial Meeting in Luxembourg on 6-7 February 1969". The National Archives of the UK (TNA). Foreign Office, Eastern Department and successors: Registered Files (E and NE Series). MIDDLE EAST. Discussions. Western European Union (WEU) ministerial meeting. 01/01/1969-31/12/1969, FCO 17/727 (Former Reference Dep: NE 2/29).

[28] En effet, les Britanniques ont dû réassurer l'ambassadeur de la République arabe unie à l'ONU que cette réunion n'avait rien de spécial, si ce n'est le refus des Français d'y participer, qui était lié à leur politique européenne et non à leur politique du Moyen-Orient. Le Royaume-Uni n'essayait donc pas d'aligner les Européens contre les Français sur le Moyen-Orient. The National Archives of the UK (TNA). Foreign Office, Eastern Department and successors: Registered Files (E and NE Series). MIDDLE EAST. Discussions. Western European Union (WEU) ministerial meeting. 01/01/1969-31/12/1969, FCO 17/727 (Former Reference Dep: NE 2/29)

[29] SEDGWICK, Mark. Britain and the Middle East: in Pursuit of Eternal Interests. Dans COVARRUBIAS, Jack et Lansford, Tom (Eds). *Strategic Interests in the Middle East. Opposition or support for US Foreign Policy*. Aldershot: Ashgate, 2007, pp. 3-25 (p. 16).

[30] "Memorandum by George Brown on Arab attitudes and British economic interests in the Middle East (London, 7 July 1967)". The National Archives of the UK (TNA). Cabinet: Memoranda (CP and C Series). C Series. Papers: 121(67) - 140(67). Record Type: Memorandum. Former Reference: C (67) 123. Title: Arab Attitudes and British Economic Interests in the Middle East. Author: George Brown. 07/07/1967, CAB 129/132/3, p. 1-2.

[31] "Memorandum by George Brown on Arab attitudes and British economic interests in the Middle East (London, 7 July 1967)". The National Archives of the UK (TNA). Cabinet: Memoranda (CP and C Series). C Series. Papers: 121(67) - 140(67). *Op.Cit.* p. 6.

[32] Pour comprendre le jeu d'alliances et d'affrontements et la définition de pays "hostiles, "neutres" et amis", Consulter SCHEMEIL, Yves. Une nouvelle stratégie de coalition? L'exemple du cartel pétrolier. *Revue française de sciences politiques* [en ligne]. Vol. 30, n°2, 1980, [consulté le 17 mars 2015]. p. 365. Disponible sur: http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1980_num_30_2_393894.

[33] VAISSE, Maurice. *La Puissance ou l'influence? La France dans le monde depuis 1958*. Paris: Fayard, 2009. (650p)

[34] Ibidem.

[35] Pour plus d'informations sur le déroulement de la guerre civile au Liban, consulter: http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/005/article_2874.asp et http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/chronologie-du-liban-1943-2012_492580.html [consulté le 18 mars 2015].

[36] Israël avait déjà envahi le Sud-Liban en mars 1978 suite à un attentat palestinien à Tel-Aviv, mais il se retire en juin après l'envoi de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. (FINUL). Disponible sur: http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/chronologie-du-liban-1943-2012_492580.html

[37] SEDGWICK, Mark. Britain and the Middle East: in Pursuit of Eternal Interests. *Op.Cit.* p. 17.

[38] Ibidem. p. 17-18.

[39] Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. *Extrait du compte rendu de la 465e réunion du Conseil de l'UEO tenue le 24 octobre 1973. I. Lettre en date du 18 octobre 1973 adressée par le président de l'Assemblée au président en exercice du Conseil.* CR(73) 15. 3 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux).<http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1973, 01/10/1973-04/06/1974. File 202.413.999.08. Volume 1/1.

[40] M. Jung a produit deux rapports, non accompagnés de recommandation portant sur la "Sécurité et la Méditerranée" les 7 novembre 1973 et 21 mai 1974; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°256 sur la sécurité européenne et la situation en Méditerranée orientale (Paris, neuvième séance, 4 décembre 1974)" dans *Actes officiels: Treizième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. IV: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Décembre 1974, p. 28; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°304 sur la sécurité en Méditerranée (Paris, cinquième séance, 16 juin 1976)" dans *Actes officiels: Quinzième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1976, p. 40; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°304 sur la politique de l'Europe occidentale devant les problèmes méditerranéens – la Méditerranée occidentale (Paris, cinquième séance, 22 juin 1977)" dans *Actes officiels: Seizième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1977, p. 38; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°341 sur les conséquences de l'évolution de la situation au Proche et au Moyen-Orient pour la sécurité de l'Europe occidentale (Paris, onzième séance, 4 décembre 1979)" dans *Actes officiels: Vingt-cinquième session ordinaire, Deuxième Partie, Vol. IV: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Décembre 1979, pp. 34-35; Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°371 sur les événements survenus dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe (Paris, sixième séance, 18 juin 1981)" dans *Actes officiels: Vingt-septième session ordinaire: Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats*. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1981, p. 47.